

# Master of Law 2013

## Mention « droit européen »

2025-2026

En complément au Master of Law, la Faculté de droit de l'Université de Fribourg propose un Master of Law avec mention « droit européen ». Pour l'obtenir, les candidat(e)s doivent suivre une formation particulière dans le domaine du droit européen en plus du cursus ordinaire.

### Master avec mention « droit européen »

Dans un contexte géopolitique marqué par de fortes incertitudes, la Suisse s'interroge sur l'avenir de ses relations avec l'Union européenne, un débat ravivé par la récente conclusion des négociations des « Bilatérales III ». Alors que les échanges entre la Suisse et l'UE ne cessent de croître, le droit de l'Union européenne s'est progressivement intégré à de nombreuses normes nationales. En maîtriser les mécanismes est devenu une compétence indispensable pour tout(e) juriste souhaitant évoluer dans un cadre juridique contemporain. La Faculté de droit de l'Université de Fribourg propose ainsi une **mention en droit européen**, offrant aux étudiant(e)s l'opportunité de suivre un large éventail de cours stimulants.

**Important :** Les étudiant(e)s qui ont commencé leur Master of Law au plus tard au semestre de printemps 2023 (Master of Law 2013) et qui souhaitent obtenir la mention « droit européen » peuvent encore le faire **jusqu'à la 2<sup>ème</sup> session d'examens 2026**. À partir du semestre d'automne 2026, la mention ne sera plus décernée. Pour les étudiant(e)s qui commencent leurs études en automne 2023 ou ultérieurement, les nouveautés du Master of Law 2023 s'appliquent. Ils/Elles ne peuvent donc plus obtenir la mention « droit européen ». Il en va de même pour les étudiant(e)s qui sont passé(e)s de l'ancien règlement au nouveau règlement 2023 (cf. art. 16 RE-TRANS 2023). À noter que le Master of Law 2023 donne la possibilité aux étudiant(e)s d'obtenir un diplôme avec une option spécifique « Europe ».

### Conditions d'obtention de la mention

La mention « droit européen » au niveau du Master s'obtient de la manière suivante :

**6 cours semestriels ou cours blocs (30 crédits ECTS) en droit européen**

+

**Travail de master (5 crédits ECTS) ou 1 séminaire (5 crédits ECTS) en droit européen**

=

**Mention « droit européen »**

→ Les 6 CS/CB peuvent être choisis librement parmi **une série de cours semestriels et de cours blocs** qui se rapportent spécifiquement au droit européen.

- Seuls 2 des 6 CS/CB (10 crédits ECTS) peuvent être comptabilisés dans le total de 90 crédits ECTS nécessaires à l'obtention du Master of Law. L'obtention de la mention « droit européen » occasionne donc un **supplément de travail** équivalant à 4 CS/CB (20 crédits ECTS).
- 10 crédits ECTS peuvent être obtenus par le biais d'un **travail de recherche** en droit européen.
- Il est possible de présenter un cours supplémentaire comptant pour la mention « droit européen » lors de chaque session d'examens de master. Le **nombre maximum d'examens** pouvant être réussis à chaque session n'est ainsi pas de 6 mais de 7. En cas d'abandon de la mention, les examens supplémentaires réussis en vue d'obtenir celle-ci ne peuvent toutefois pas être comptabilisés dans le total de 90 crédits ECTS nécessaires à l'obtention du Master of Law.
- Pour rédiger le travail de master ou un travail de séminaire pouvant compter pour la mention « droit européen », les étudiant(e)s doivent **prendre directement contact avec le ou la Professeur(e)**, sous la direction duquel/de laquelle ils souhaitent effectuer ce travail et mentionner à ce dernier/cette dernière leur intention de faire reconnaître leur travail pour la mention.

#### Cours semestriels (CS), cours blocs (CB) et séminaires proposés (S)

##### Semestre d'automne 2025 :

| Nom du cours / séminaire  | Type | ECTS |
|---|------|------|
| Accords bilatéraux Suisse-UE (Prof. Progin-Theuerkauf)*                                       | CB   | 5    |
| Droit du marché intérieur (Raimondo)*   | CS   | 5    |
| Droit européen et suisse de la concurrence (Abdelkhalek)*                                     | CS   | 5    |
| Droit international et européen des droits de l'homme (Prof. Besson)                          | CS   | 5    |
| Binnenmarktrecht (Prof. Epiney/Mosters)*  | CS   | 5    |
| Verfassungsrecht der EU (Prof. Epiney/Mosters/Pirker)*  | CS   | 5    |
| European Anti-Discrimination Law (Frei)   | CS   | 5    |
| International and European Cooperation in Criminal Matters (Prof. Fiolka)                     | CS   | 5    |
| Contentieux européen (Prof. B. Dubey)   | S    | 5    |
| Droit européen de la consommation (Prof. Pichonnaz)   | S    | 5    |
| Droit international approfondi – DIPA (Prof. Besson)  | S    | 5    |
| Entraide internationale : approfondissements (Stettler)                                       | S    | 5    |
| Europäisches Strafrecht (Prof. Fiolka)  | S    | 5    |
| Brüssel-Seminar im Europarecht* / Séminaire de Bruxelles en droit européen*<br>(Prof. Epiney) | S    | 5    |

##### Semestre de printemps 2026 :

| Nom du cours / séminaire                      | Type | ECTS |
|---|------|------|
| Comparative Constitutional Law (Prof. Belser) | CB   | 5    |
| Droit constitutionnel de l'UE (Raimondo)*     | CS   | 5    |
| Droit privé européen (Prof. Werro)*           | CS   | 5    |
| Entraide internationale (Stettler)            | CS   | 5    |

|   |    |   |
|---|----|---|
| Libre circulation des personnes dans l'UE (Prof. Progin-Theuerkauf)*  | CS | 5 |
| Bilaterale Verträge Schweiz-EU (Prof. Epiney/Mosters)*  | CS | 5 |
| Europäisches Privatrecht (N.N.)*  | CS | 5 |
| Europäisches Umweltrecht (Prof. Epiney/Affolter)  | CS | 5 |
| Wettbewerbsrecht (Prof. Amstutz)*   | CS | 5 |
| International and European Refugee Law (Prof. Progin-Theuerkauf)  | CS | 5 |
| International and European Responsibility Law   | CS | 5 |
| Migration, Human Rights and Ethics (Raimondo)   | CS | 5 |
|   |    |   |
| Seminar im Europarecht auf dem Grossen St. Bernhard* / Séminaire en droit européen au Grand-Saint-Bernard* (Prof. Epiney) | S  | 5 |

\* Également enseigné en tant que cours ou séminaire dans l'autre langue ou en anglais

#### Par ailleurs...

- ... Le Master avec mention « droit européen » s'inscrit dans la continuité du Bachelor avec mention « droit européen ». L'obtention de la mention « droit européen » au Bachelor ne constitue toutefois pas une condition nécessaire à l'obtention du Master avec mention « droit européen ».
- ... Une inscription à la mention n'est pas nécessaire.
- ... Dans le cadre du Programme BeNeFri, il est possible de suivre des cours à Berne et à Neuchâtel qui peuvent être reconnus pour le Master avec mention « droit européen ».
- ... Des cours en droit européen réussis dans le cadre d'un séjour Erasmus à l'étranger peuvent également être reconnus (cf. Reconnaissance – Aide-mémoire Erasmus, point III. 4).
- ... La mention « droit européen » se conjugue également très bien avec la mention bilingue.

#### Informations supplémentaires

- <https://www.unifr.ch/ius/besson/fr/enseignement/mentdroiteuro/>
- Règlement d'exécution : <https://webapps.unifr.ch/legal/fr/document/398675>
- Pour toutes questions, veuillez vous adresser à Louise Tinguely ([louise.tinguely@unifr.ch](mailto:louise.tinguely@unifr.ch))

03-02-2026 LT